

HOMMAGE AU
BARON JEAN BLOCH



denking van de opstand van het Getto van Warschau Bovendien was hij één van onze trouwste supporters bij ons initiatief om het Joods Museum van Deportatie en Verzet (JMDV) op te richten. Als voorzitter van het JMDV heb ik, alsook alle collega's van het museum, Baron Bloch steeds aan onze zijde gevonden. Hij was een man met een groot historisch doorzicht. Hij onderkende het belang van de geschiedenis als laboratorium van het heden. Hij was doordrongen van de uitzonderlijke maatschappelijke en zelfs politieke verantwoordelijkheid die zijn gemeenschap, de joodse gemeenschap van België, toebedeeld kreeg na de bevrijding van de kampen : de verantwoordelijkheid om te getuigen, de plicht om te waarschuwen. Door te getuigen over de volkerenmoord, schenkt de joodse gemeenschap van België aan dit land het

unieke en onmisbare kader voor opvoeding van de jongeren tot volwaardig burger van het land. Dat is de inzet van het levenswerk van Baron Bloch geweest. Dat is ook de reden van bestaan van het JMDV. In het getuigen over de volkerenmoord, en over de strijd ertegen, keken Baron Bloch en het JMDV in dezelfde richting. Hij verzorgde o.a. de didactische nota over de deelname van joden van België in de geallieerde legers en in het vaderlandse verzet. En nog maar enkele dagen voor zijn heengaan, brachten medewerkers van het museum de zetproeven van de Nederlandse vertaling van zijn boek : "*Les souffrances et les combats d'hommes et de femmes issus de la collectivité juive de Belgique*" naar hem thuis. Ik mag zeggen dat onze betroude vriend en beschermer letterlijk tot zijn laatste momenten met zijn opdracht bezig was. Het is voor het JMDV dan ook een eer dat het de Nederlandse vertaling van dit boek mag uitgeven. Het is niet alleen een

eerbetuiging aan Jean Bloch, het is momenteel het enige historische werk dat een overzicht geeft van de rol van individuele joodse strijders van België in Wereldoorlog II. Wij delen echt diep in uw verdriet, achtbare en lieve Barones Bloch, en in het uwe, Dr. Claude Bloch, zijn steeds aanwezige broeder. Jullie waren toen in de strijd en tot op heden steeds aan de zijde van Jean Bloch en met hem aan de zijde van het Joods Museum van Deportatie en Verzet. Wij zullen de naam van Luitenant-kolonel Jean Bloch nooit vergeten : hij blijft voor ons voortbestaan in de geschiedenis van ons Museum.



Nathan Ramet,
voorzitter van
het Joods
Museum van
Deportatie
en Verzet

Une tradition juive enseigne qu'à sa juste valeur, on ne saurait estimer un arbre tant qu'il n'est pas tombé. Le baron Jean Bloch vient de nous quitter et, aujourd'hui, mieux encore qu'hier, nous mesurons tout ce qu'il représentait pour chacun d'entre nous. Mais, en gagnant la Grande Maison des Vivants, pour m'exprimer selon l'euphémisme hébraïque, Jean Bloch ne nous a pas vraiment quittés. C'est que, voyez-vous, il est des hommes dont l'être au monde est si fécond, en chacun de ses moments, qu'à dire le vrai, ils ne quittent jamais le cercle de la première vie. A l'heure où leurs bonnes actions entament seulement leur plaidoirie face au Juge de Vérité, dans la mémoire des hommes, elles ont déjà tracé ces contours qui fondent la plus certaine des garanties de survie, celle qu'assure le souvenir de la bienveillance. Jean Bloch aura été de ces hommes-là. Comme si toute sa vie n'avait été dirigée que par cette grave injonction des Pirké Avot, les Sentences des Pères de la Synagogue, enjoignant

aux hommes de toujours savoir d'où ils viennent, où ils vont et devant Qui ils auront, un jour, à rendre des comptes. Le baron Jean Bloch, Président d'honneur de la Centrale d'Oeuvres Sociales Juives savait d'où il venait : la destinée juive est commune; il savait également où il allait : vers les hommes et les femmes - dont ceux de la communauté juive, mais pas seulement - qui requerraient sa bienveillance et ses compétences d'homme d'action; il savait enfin à quel Juge de Vérité il aurait à rendre des comptes, mais laissons cette suprême intimité aux secrets de sa mémoire. Pour nous, à la Centrale d'Oeuvres Sociales Juives, il aura été cette personne qui, concrètement, aura réalisé l'affirmation du Talmud (Betza 32) selon laquelle "La vie d'un homme n'est pas qualifiable de vie, si elle n'a le souci du semblable." En 1990, à l'occasion du 45^e anniversaire de la libération des camps, Jean Bloch écrivait : " C'est la participation du plus grand nombre possible d'hommes et de femmes à la vie sociale et non l'abandon des pro-

blèmes aux spécialistes qui peut réunir les conditions d'une citoyenneté pleinement responsable et éviter l'émergence de mouvements totalitaires et la ruine de nos institutions et de nos libertés." Pour moi, cette affirmation prophétique, plus vraie aujourd'hui que jamais, résume tout Jean Bloch : un rassembleur, habité par l'esprit d'humanité, au sens le plus large de la notion. Que son souvenir soit donc à jamais lié au faisceau des Vivants. A Madame la baronne Jean Bloch, au Dr. Claude Bloch, et à toute sa famille, je me fais au nom du Conseil d'Administration de la Centrale, l'interprète de toute notre peine et de la part véritable que nous prenons à leur affliction.



Professeur
Thomas
Gergely,
Président
de la Centrale
d'Oeuvres
Sociales
Juives



Membre de l'Union des Editeurs
de la Presse Périodique
Lid van de Unie van de Uitgevers
van de Periodieke Pers



Belgique - België
PP-PB 1000 Bruxelles 1
1/1300

Jun 2002 - Tamouz 5762
Trimestriel **15**
Driemaandelijks

Nouvelles **CONSISTORIALES**

CONSISTORIAAL Nieuwsblad

Edité par le Consistoire Central Israélite de Belgique • Centraal Israëlitisch Consistorie van België
Hoofdredacteur en verantwoordelijke uitgever: Michel Laub, secretaris-generaal C.I.C.B.
Rue J. Dupont, 2 - 1000 Bruxelles • Tel. 02/512.21.90 • Fax: 02/512.35.78 • E-mail: consis@online.be • www.jewishcom.be

Editorial

Sommaire Inhoud

Editorial 1-2

Aperçu biographique 2-3

Baron Jean Bloch : son épouse et
son frère racontent 3-5

In Memoriam 6

La Tolérance
Un texte de Jean Bloch . . . 7-8

Extraits des allocutions d'hommage
au Baron Jean Bloch . . . 8-12



Le Baron Jean Bloch nous a quittés

Dans de nombreux textes, l'éthique juive porte sa réflexion sur la dialectique qui oppose l'univers de la pensée à celui de l'action.

On en trouve un florilège dans *Pirké Avoth*, les « Maximes des Pères », dont voici deux exemples, parmi d'autres :

Emor meath va'asé harbé (« parle peu et agis beaucoup ») dit Chamai (P. A. 1, 15).
Pour Chimeon, fils de Rabban Gamliel, *Lo ha'midrach ikar, èla ha'maasè* (« le plus important n'est pas de méditer la Loi, mais de la pratiquer ») (P.A. 1, 17).

Encore faut-il que l'action s'inscrive dans une optique d'apport efficace et bénéfique sur le plan social. Il arrive donc souvent que la difficulté du choix de l'action soit réelle, car aucun système, qu'il soit philosophique, éthique ou religieux, ne peut prévoir ce qu'il y a lieu de faire en toutes circonstances : il peut y avoir, en effet, des imprévus.

Pour pallier au silence de la Loi, de la Jurisprudence ou de la Doctrine, il reste, heureusement, le jugement. La grandeur de l'homme ne se trouve-t-elle pas précisément dans cette faculté qu'il a de juger, en âme et conscience, de ce qu'il doit faire ou ne pas faire à chaque croisée importante du chemin de la vie ?

L'humanité est cependant faite d'hommes et de femmes dont la conscience peut vaciller suivant une échelle des plus aléatoire...

Comment pouvons-nous résoudre cette quadrature du cercle ?

C'est ici qu'intervient une autre faculté dont la nature nous fait parfois don : celle de pouvoir reconnaître la valeur de l'exemple.

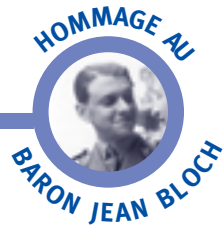
La tradition juive reconnaît cette dernière qualité en la personne des Patriarches et Matriarches, en affirmant : *Maasé avoth, siman la'banim* (« les actions des pères peuvent servir d'exemples à leurs descendants »).

Si l'on s'attarde tant sur les petits faits et gestes des Patriarches et Matriarches dans le livre biblique Genèse, c'est pour cette raison, nous enseigne la tradition juive, celle de la valeur de l'exemple.

Cette valeur de l'exemple biblique est nécessaire, mais, cependant, non suffisante, par le caractère évolutif des circonstances de la vie. A chaque génération, au gré des événements qui nous assaillent, nous avons besoin de nouveaux maîtres dans cet art qui consiste à exploiter toutes les ressources et les forces vives de sa conscience comme guides des actions à entreprendre.

Suite en page 2 ➔





La valeur de l'exemple est l'une de celles qui peuvent nous guider dans notre vie, nous empêcher de nous noyer dans les tourbillons qui nous guettent.

Par sa probité à toute épreuve, son action courageuse pendant la Seconde Guerre mondiale, son engagement total à l'égard de son pays et de sa communauté jusqu'à son dernier souffle, le Baron Jean Bloch, qui vient de nous quitter, est l'un de ceux dont on peut dire, sans risque aucun de se tromper, qu'il fut et restera à jamais un homme à la valeur de l'exemple.

Ce numéro spécial des Nouvelles Consistoriales est consacré à lui rendre un hommage o combien mérité. Les lecteurs y trouveront de nombreux témoignages qui mettent en lumière sa personnalité excessivement riche et attachante, ainsi qu'un texte d'anthologie du Baron Jean Bloch lui-même sur la tolérance, qualité qui lui était si chère.

A cette occasion, l'ensemble des membres du Consistoire Central Israélite de Belgique présentent leurs plus sincères condoléances à Madame Denise Bloch-Errera, l'épouse de leur tant regretté Président d'Honneur, ainsi qu'au Docteur Claude Bloch, son frère.

Le souvenir ému du Baron Jean Bloch, notre ancien président, ne nous quittera jamais. Son courage extraordinaire en toutes circonstances, son amour de la Liberté, son immense respect de l'Autre, son attachement à la culture universelle en général et à celle de son pays et de sa communauté en particulier, sa gentillesse et son sourire communicatif auront définitivement, pour tous ceux qui ont eu la chance de le connaître, la valeur de l'exemple.

Haval al de'abdin ve'la michtak'hin.

Michel Laub, secrétaire général



Aperçu biographique

Né à Bruxelles le 4 octobre 1913, Jean Bloch est issu d'une famille d'origine alsacienne, établie en Belgique depuis le début du XXe siècle. Il fait ses études à Bruxelles, au Lycée Français, ensuite à Hambourg et à Londres, ce qui explique son multilinguisme, couvrant le français, le néerlandais, l'allemand et l'anglais. Il accomplit son service militaire comme candidat officier, puis officier. Sa longue amitié avec Raymond Abrahams, Robert Ebstein et Roger Levi date de cette époque, où ils font tous trois partie de la Jeunesse Israélite de Bruxelles.

Mobilisé en 1939, Jean Bloch se trouve d'abord à Bruxelles, puis à Louvain, à Diest et enfin au Canal Albert où il passe l'hiver 1939-40. Nommé lieutenant en mars 1940, il participe à la campagne de mai 1940 avec le 2e Régiment de Carabiniers. Après la capitulation de l'armée belge, Jean Bloch décide de continuer à se battre et rejoint l'Angleterre.

En avril 1942, il épouse Denise Errera, fille du Professeur Alfred Errera, infirmière militaire à l'Armée belge en 1940, puis aux Services de Santé des Forces Belges en Grande-Bretagne et de l'Armée britannique en Angleterre, de 1940 à 1944, puis en Belgique en 1944-45 (Field Hospital Ghent).

Jean Bloch compte ainsi parmi les premiers officiers qui organisent les Forces belges qui participent, en septembre 1940, à la protection des côtes galloises. Il devient alors

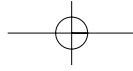
Commandant de Compagnie, Commandant de l'Unité-Ecole de Tenby où il forme de nombreux Belges, puis Adjudant-Major et Officier de renseignement, de reconnaissance et de liaison.

Jean Bloch participe à la campagne de Normandie et à la libération du pays en qualité d'officier de reconnaissance et de liaison à la Brigade Piron et à la Guards Armoured Division. Il prend part au débarquement de juin 1944 et est, avec la Brigade Piron, l'un des premiers à entrer dans Bruxelles et libérer la capitale. Le 5 septembre, il se dirige avec les Welsh Guards vers le Limbourg. Peu après, il revient à Bruxelles et y constitue des bataillons de fusiliers pour les adjoindre aux forces alliées.

Chargé de missions spéciales dans les Ardennes au cours de l'offensive von Runstedt, il est capturé le 22 décembre 1944 à la Barrière de Champlon, pendant le siège de Bastogne. Incarcéré en différents endroits, il finit par s'évader de Rottemegg en Bavière. Il termine la guerre avec la 14e Division blindée américaine. A la fin de sa carrière militaire, il est nommé Lieutenant-Colonel de réserve.

De retour à la vie civile, Jean Bloch mène une brillante carrière dans les affaires et assure la présidence de nombreuses organisations et associations, parmi lesquelles la Centrale d'Œuvres Sociales Juives de Bruxelles et le Consistoire Central Israélite de Belgique. Il est d'ailleurs nommé président d'honneur de ces deux institutions.





Parmi ses très nombreuses distinctions, nous en citons quelques-unes :

Grand-officier de l'Ordre de Léopold II, Commandeur de l'Ordre de la Couronne, Officier de l'Ordre de Léopold, Officier de l'Ordre de la Couronne avec glaives de vermeil, Croix de guerre avec palme, Croix des Evadés, Commandeur de l'Empire britannique, Commandeur de l'Ordre Au Mérite de la République italienne, Officier de l'Ordre d'Orange-Nassau avec glaives, Officier de l'Ordre du Phénix de Grèce, la marque d'Honneur des Officiers danois Haederstegen, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre de la Couronne du Chêne (Grand Duché de Luxembourg), Titulaire de la Bronze Star (Etats-Unis), Commandeur de l'Ordre du mérite du Sénégal, Commandeur de l'Ordre national tchadien.

Le 1er juillet 1991, Jean Bloch est anobli par le Roi.

Si les activités communautaires du Baron Jean Bloch sont importantes, il a également des fonctions primordiales dans des organisations liées à la Défense. Il est, en effet, Président d'Honneur de l'Union Royale Nationale des Officiers de réserve, Président d'Honneur de l'Union Royale Nationale des Evadés de guerre, Président d'Honneur du Comité d'Action des Forces belges en Grande-Bretagne, ancien Président du Cercle Royal Mars et Mercure, ancien président de Mars et Mercure Inter-Nations et

ancien président de la Confédération Inter-alliée des Officiers de réserve.

Enfin, au point de vue culturel et social, Jean Bloch est président du Fonds social des Forces Belges en Grande-Bretagne, président du Fonds social des Evadés de guerre, ancien président du Fonds de solidarité des Officiers de réserve, ancien vice-président de l'Association des Militaires parents et amis d'enfants handicapés, ancien président du Groupe de réflexion sur l'Ethique sociale, ancien membre du Groupe de travail sur la citoyenneté responsable de la Fondation Roi Baudouin, président honoraire des Amitiés Belgo-sénégalaises, vice-président du Waterloo-Committee (Comité pour les études historiques), membre de l'Institut Royal des Relations Internationales, de la Société Royale d'Economie politique, de l'Institute for Strategic Studies (Londres), du Special Forces Club (Londres), membre adhérent de la Royal Shakespeare Society (Londres et Stratford-on-Avon). Il est également membre-fondateur du Club du Château Sainte Anne.

Enfin, c'est grâce à son impulsion qu'est créée la Fondation de la Mémoire Contemporaine, dont il est le principal membre-fondateur.

Il est décédé le 30 mars 2002.



Baron Jean Bloch : son épouse et son frère racontent

En marge de la biographie impressionnante de Jean Bloch, nous avons tenu à recueillir quelques souvenirs plus personnels auprès de sa chère épouse, la Baronne Denise Bloch-Errera, ainsi que de son frère, le Dr. Claude Bloch

Le 28 ou le 29 mai 1940, Jean se retrouve en charge du Central téléphonique des armées à La Panne. Il était alors officier de liaison avec un état-major français.

Il en profite pour téléphoner à l'ambassade de Belgique à Londres, pour demander que l'ambassadeur fasse pression sur l'amirauté anglaise, afin que celle-ci autorise l'évacuation vers l'Angleterre des militaires belges voulant continuer le combat.

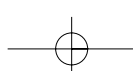
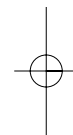
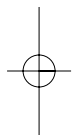
A peine arrivé en Angleterre, il entreprend, en 1940, de multiples démarches pour rendre possible l'arrivée de ses proches en Angleterre : ses parents et son frère Claude. Ceux-ci arrivent en 1941. Jean avait senti qu'une tragédie se préparait pour le judaïsme européen. Il est ainsi également celui qui va sauver la vie des siens.

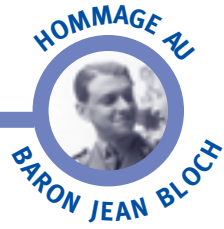
Un autre épisode de guerre est quelque peu détaillé : Pendant l'offensive von Rundstedt, Jean est chargé de mission à Bastogne pour y rencontrer des responsables de mou-

vements de résistance. A la Barrière de Champlon, il se retrouve soudain pris entre deux tanks allemands. Une neige épaisse recouvre le sol. En sortant de son véhicule militaire, suite à la sommation allemande, il fait semblant de tomber et vide sous la neige, ni vu ni connu, sa poche qui se trouve sur la cuisse de son battle dress de tous les documents qu'il portait sur lui, dont certains étaient évidemment compromettants. Se retrouvant sans papiers d'identité, il en devient ainsi d'autant plus suspect aux yeux de l'ennemi, qui l'envoie en Allemagne, à la forteresse de Limburg, puis à celle de Dietz. Finalement, il se retrouve dans un oflag en Bavière, parmi des prisonniers anglais. C'est avec deux d'entre eux qu'il s'évade, en avril 1945, pour rejoindre l'armée américaine, dans les rangs de laquelle il poursuit le combat.

Sa participation active dans le combat contre l'envahisseur font prendre conscience à Jean que la guerre risque de l'éloigner un peu trop de ses préoccupations intellectuelles, qui ne l'ont jamais quitté.

Suite en page 5 ➔

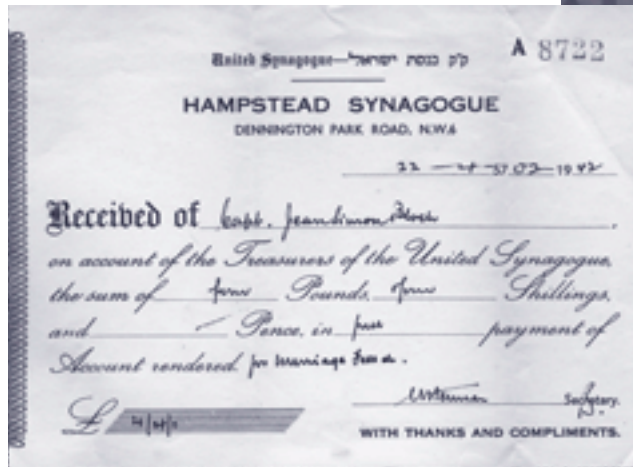




Album de photos



Denise Errera et le Capitaine Jean Bloch, le jour de leur mariage



Reçu de la Synagogue de Hampstead, à l'occasion du mariage du Capitaine Jean Bloch et Denise Errera (avril 1942)



Jean et Denise Bloch au Bal de la Cour (avant le mariage du Roi Baudouin)



Jean et Denise Bloch dans les années '50



Jean Bloch et sa bibliothèque

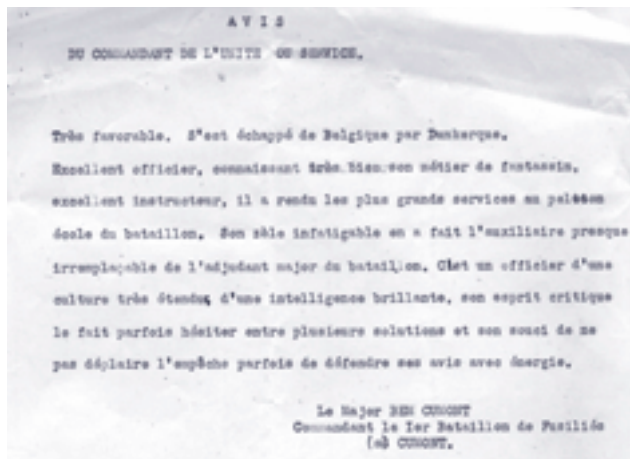


Jean Bloch devant le Monument du Ghetto de Venise (21/10/1994)



Jean et Denise Bloch sur la Place Saint-Marc, à Venise (21/10/1994)

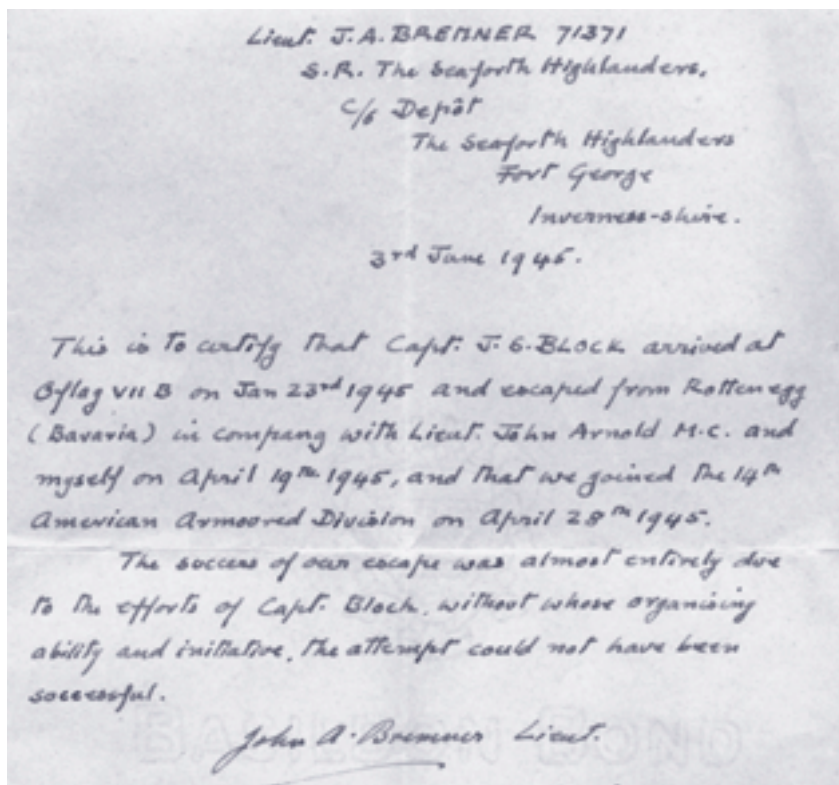




Avis du Commandant du 1er Bataillon de Fusiliers, le Major B. Cumont, sur Jean Bloch

Dès son arrivée en Angleterre, en 1940, il participe à la création d'un groupe de réflexion d'officiers belges. Leurs centres d'intérêts sont très divers : philosophie, politique, et réflexions sur l'avenir. Les membres de ce groupe sont des gens de toutes tendances et formations, comme des juristes ou des ingénieurs, ayant fait leurs études dans différentes universités (Bruxelles, Liège, Louvain, ...)

Ce qui est remarquable, c'est que ce groupe a continué à se réunir en Belgique avec une régularité assez grande (à peu près une fois par mois) après la guerre et ce, jusqu'en ... 1990 ! Certains de ses membres sont devenus célèbres, comme Pierre Vermeylen (futur ministre de la Justice) ou Jef Rens (haut-fonctionnaire belge du Bureau International du Travail), dans différents secteurs : le monde politique, la diplomatie, le monde des affaires.



Lettre de reconnaissance à Jean Bloch de l'un des co-évadés anglais du oflag de Bavière (évasion le 19 avril 1945)



Sur les aspects plus intimes et familiaux, Denise Bloch raconte volontiers et avec la sensibilité extrême qui la caractérise.

La famille Bloch-Brunschvig, originaire d'Alsace et du Pays de Bade, a deux fils, Jean et Claude, son cadet de huit ans.

La famille Errera, quant à elle, est l'une des plus célèbres du judaïsme belge. Denise est la fille d'Alfred Errera, professeur de mathématique à l'U.L.B. après la guerre de 1914-18.

La première rencontre de Jean et Denise fait penser à un roman.

En 1940, Denise est infirmière militaire. Dès le premier matin de celle-ci dans son nouveau pays d'accueil, l'Angleterre, au petit déjeuner, le jeune officier et la jeune infirmière croisent leur premier regard. Nous sommes alors le 27 ou le 28 juin 1940. Ils se marieront en avril 1942.

Quelles sont les qualités les plus évidentes de Jean ?

Son charme, son intelligence, sa très grande culture. Polyglotte remarquable, il a une culture littéraire immense. Mais sa grande passion est l'histoire, et, ces derniers temps, l'école moderne connue sous le vocable de « Nouvelle Histoire ». Parmi ce qu'il considère comme son trésor, sa bibliothèque privée, on retrouve plus de deux mille livres.

Après la guerre, Jean va reprendre la direction de l'affaire familiale, fondée par son père, les « Etablissements Max Bloch », maison de gros de tissus d'ameublement. Actuellement, la maison est dirigée par le neveu de Jean.

Son énorme capacité de travail va cependant lui permettre d'avoir, parallèlement à ses activités professionnelles, une vie associative dont l'importance laisse rêveur.

Ses activités associatives sont principalement militaires, et juives.

Personnellement, Jean et Denise sont des passionnés de culture, de voyages et de musique.

Ils s'adonnent à ces passions en profitant de tous les moments de liberté pour voyager.

Parmi les nombreux voyages qu'ils entreprennent, il y a, tout naturellement, ceux qui les conduisent vers les hauts-lieux de la musique. C'est ainsi qu'ils se rendent plusieurs fois aux festivals de Beaune, Saintes, Uzès, Prade et Saint-Bernard de Comminges. Les Schubertiades à Feldkirch forment également l'une de leurs destinations.

Le mot de la fin est, bien entendu, réservé à Denise.

S'il fallait résumer la personnalité si riche de Jean, que faudrait-il surtout retenir ?

Sans aucun doute, son charme irrésistible...





In Memoriam

Lt. Colonel Honoraire Baron Jean Bloch

Un Commandant, un Ami, un MONSIEUR. J'ai fait la connaissance du Lt. Jean Bloch le 15 juillet 1940 à Tenby, South Wales. Quelques mois plus tard, les volontaires se sont présentés sous son impulsion pour refaire l'Armée Belge en opposition envers les autorités en Belgique. Formé par l'Armée Anglaise, j'ai pu suivre les cours de tactique donnés par Jean Bloch, promu capitaine.

Sur sa proposition, j'ai été nommé commandant de l'école des sous-officiers. Pendant les 62 ans que nous nous sommes connus, j'ai eu de l'estime et du respect pour un commandant qui n'a

jamais élevé la voix. Ses désirs étaient pour moi des ordres d'exécution.

Jean, après la guerre, vous êtes devenu mon parrain au Cercle Royal Mars et Mercure, présidé par vos soins. Ce ne fut pas notre seule rencontre : comme si nous l'avions prévu, nous nous sommes retrouvés au Consistoire Central Israélite de Belgique en présence des anciens de Grande-Bretagne : les commandants Paul Philippon, Raymond Abrahams et Raymond Moos.

J'ai pu faire l'éloge de celui qui était devenu le Lt. Colonel Jean Bloch et de son épouse Denise Errera – infirmière auprès des Forces Belges en Grande-

Bretagne au déjeuner du 23 juin 2001. Jean m'a dit : « Si vous continuez à me faire tant d'éloges, vous n'aurez plus rien à dire à mon enterrement ! ».

Si, Jean, ce que je ne pouvais pas dire, je l'écris maintenant : « Pour moi et mes amis, vous ne serez jamais mort. Nous continuerons à parler de vous et de vos œuvres. Vous continuerez à vivre dans notre cœur.

Jean, vous étiez un MONSIEUR.

Leo Steigrad
Lt Honoraire des Forces Belges en Grande-Bretagne

Témoignage

du Docteur Claude Bloch

Jean, on a parlé de toi comme Juif, comme citoyen, comme homme public. Mais tu as aussi été un homme tout court, profondément attaché à sa famille.

Tu as été un fils exemplaire, qui, par son action, a évité à nos parents une déportation certaine.

Mon frère aîné de huit ans, tu m'as beaucoup appris, tu m'as beaucoup

aidé, et nous avons toujours été très proches, dans les bons comme dans les mauvais jours. Pour tes neveux et nièces, tu t'es montré un oncle attentif et généreux.

Quant au mari que tu as été, je ne ferai que citer Denise : quand on lui parle de la perte irréparable qu'elle vient de subir, elle répond : "Oui, mais 60 ans de bonheur, ça compte tout de même".

Ce qu'elle ne dit pas, bien sûr, c'est la manière admirable dont elle a elle-même toujours été à tes côtés.

Adieu, Jean.

Dr. Claude BLOCH



Hommage

de la Communauté d'Arlon

Une fois de plus, l'Eternel a rappelé à lui à jamais un des nôtres : le Président d'Honneur du Consistoire Central Israélite de Belgique, le Baron Jean Bloch n'est plus. La haute valeur intellectuelle et morale de cet homme dont nous déplorons la perte se voyait sous une extrême modestie. Les membres de la Communauté d'Arlon qui l'ont bien connu, savent quel amour il portait au judaïsme, aux tra-

ditions, à la défense de notre peuple. Améliorer le sort des siens était certainement sa pensée constante. Il ne manquait pas de s'arrêter à Arlon, trop peu souvent bien sûr, mais toujours avec autant d'émotion. Ses paroles à la synagogue d'Arlon lors du 125^e anniversaire le démontraient une fois de plus. Il aimait se retrouver à l'endroit où ses ancêtres étaient venus prier vers les années 1865-

1870. Il se réjouissait d'apprendre que telle organisation avait lieu dans cette petite Communauté bientôt réduite à sa plus simple expression. Il estimait que rien n'est petit de ce que l'on fait avec tout son cœur. Trop tôt, il a vu finir sa vie. Qu'il repose en paix. Que la terre qui l'a reçu dans son sein lui soit légère et que ceux qu'il laisse recueillent le précieux héritage d'honneur qu'il leur lègue.



Extraits de l'allocution prononcée le 20 novembre 1979
par Monsieur Jean Bloch, alors président du Consistoire
Central Israélite de Belgique, (à l'occasion d'une réunion
pluraliste)



La Tolérance

Le problème de la tolérance est un de ceux dont on trouve la préoccupation constante dans la morale et la religion juives. La tolérance apparaît comme un des facteurs essentiels de notre vie en société et une des conditions impératives de la survie de notre forme de civilisation. C'est donc la tolérance, vue sous ces deux angles, le religieux et le moral d'une part, le social de l'autre, que je m'efforcerai de développer brièvement.

Si j'avais à définir très succinctement la tolérance, je crois que je donnerais la même réponse que celle que fit Rabbi Akiva a qui on demandait de résumer l'enseignement de la Tora en une seule phrase et qui répondit très simplement par le verset du Lévitique : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Selon la belle expression du regretté Marcel Marinower, « ... la tolérance est avant tout un don du cœur ». Et il ajoutait : « La tolérance est le droit de tout homme à disposer de sa conscience, d'être soi-même, de différer essentiellement de son semblable et, justement en raison de cette altérité, d'être par tout le monde reconnu, estimé et respecté. Car enfin, c'est nous-mêmes, notre humanité que dans « l'Autre » nous reconnaissons, estimons et respectons ».

Reconnaître, estimer et respecter, n'est-ce pas ce que nous trouvons dans cette prescription de Pirké Avot (2,15) : « Que l'honneur de ton prochain te soit aussi cher que le tien ». Car la tolérance s'adresse à l'homme tout entier, à sa personnalité authentique, à sa vie spirituelle, intellectuelle et effective, à sa conscience morale, politique et sociale. C'est-à-dire à sa dignité d'homme et à son honneur.

Au-delà du respect de la différence, la tolérance implique la compréhension de l'autre. Elle n'est pas une attitude

passive et non-engagée. Elle est, au contraire, une ouverture fraternelle et chaleureuse à l'égard de tous les hommes de bonne volonté.

La belle invocation du Roi Salomon en témoigne : « Tu entendras la prière de l'étranger et tu feras tout ce dont il t'implorera » (I, Rois, VIII, 41,43). Et le Midrash Yalkout Shiméoni, dans un commentaire sur le Livre des Juges s'exprime ainsi : « J'affirme que l'esprit de sainteté peut habiter tout être humain, juif ou non-juif, homme ou femme, esclave ou servante. La seule limite est la conduite morale de l'individu ».

La fécondité du concept de tolérance réside donc très largement dans ses aspects positifs, dans l'attitude fraternelle qu'elle implique à l'égard de « l'autre », quelles que soient sa personne ou son statut. Elle s'étend même à l'ennemi. C'est dans le Livre des Proverbes qu'on lit : « Si tes ennemis tombent, ne t'en réjouis pas » et « si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire ».

Si l'enseignement du judaïsme impose d'une manière aussi généreuse la tolérance et l'amour du prochain, il n'implique cependant nullement une abdication devant l'injustice, l'immoralité ou les abus du pouvoir. Le Prophète Natan ne tolère pas l'acte de David envers Urie et le Prophète Elie, la conduite d'Achab et de Jézabel envers Naboth. Peut-être la mesure de la tolérance est-elle donnée dans la règle qui régit la conversion au judaïsme des enfants mineurs et qui leur offre, à leur majorité, la faculté, s'ils en manifestent le désir sincère, de revenir à leur ancienne foi.

Au début du XIX^e s., un penseur américain imprégné de la Bible et qui fut un des inspirateurs de la société pluraliste des Etats-Unis écrivait : « Donne-

moi ta main. Cela ne signifie pas : partage toutes mes opinions. Cela ne signifie pas que je vais partager toutes les tiennes. Je ne veux pas non plus me mesurer à toi. Je ne te demande que d'aimer Dieu et les hommes. Donne-moi ta main ».

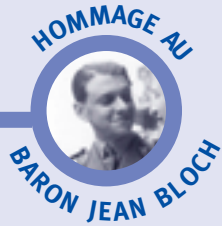
Dans un tel dialogue, les participants doivent s'apporter une sincérité profonde et totale. C'est ce que le philosophe Jean Wahl exprimait dans ses études kirkegaardienes : « Il est une condition préliminaire au dialogue, comme à tout acte de connaissance, c'est que je m'assume moi-même. Le dialogue n'est possible que si je ne me rends coupable en face d'autrui ni d'hostilité ni de démission ; si je lui présente ma face et les profondeurs de mon regard. »

Et dans une conférence faite au Palais de l'UNESCO à Paris, en 1960, sous le titre « *Religion et Tolérance* », le Professeur Vladimir Jankelevitch déclarait : « La séparation n'est pas un pis-aller dont il faudrait seulement s'accommoder. Elle ouvre la voie à une autre communication – à l'amour – inconcevable sans la séparation des êtres. La tolérance fraie la voie à cet amour, à moins que déjà elle n'en procède ».

D'autre part, il est évident que le développement des méthodes scientifiques nous conduit à une meilleure connaissance de l'homme et à une certaine objectivité devant des comportements très différents des nôtres. Notre société témoigne même d'indulgence envers des actes socialement ou moralement répréhensibles, établissant ainsi une confusion entre deux concepts très différents que le vocabulaire anglo-saxon traduit par « toleration » en opposition à « tolérance ». On pourrait penser que la multiplicité des moyens de diffusion et la diversité de l'information permettent la formation de juge-

Suite en page 8 ➔





ments objectifs et suscitent des attitudes tolérantes. Ce n'est pas toujours le cas. D'une part, parce que la juxtaposition d'avis contradictoires n'implique nullement que tous les aspects d'un problème soient exposés. D'autre part, parce qu'il arrive que, devant la complexité des situations et des problèmes, l'auditeur renonce à comprendre et se réfugie dans une passivité de spectateur, supprimant ainsi toute possibilité de dialogue.

Or, la vie en société implique engagement et responsabilité et la tolérance ne se développe que dans le dialogue. Son interruption ouvre la voie à la diffusion de préjugés et l'établissement de stéréotypes dans l'esprit des citoyens – images mentales et généralement négatives qui se substituent à la réalité humaine et vécue des contacts directs et fraternels.

Mais la sauvegarde de la tolérance

implique aussi du courage. Car l'intolérance à l'égard de quelques-uns menace la liberté de tous.

Dans un beau texte illustrant la solida-

rité des hommes et auquel Hemingway emprunta le titre d'un roman, le poète élisabéthain du XVI^e siècle John Donne écrivait :

No man is an island, entire of itself ;

*Everyman is a piece of the continent,
a part of the main...*

*Any man's death diminishes me
because I am involved in mankind ;
And therefore never send to know
For whom the bell tolls, it tolls for
thee.*

*Aucun homme n'est une île, repliée
sur elle-même ;*

*Chaque homme est un élément du
continent, une partie d'un ensemble...*

*Chaque mort d'homme m'amointrit
car je suis solidaire de l'humanité.
Et c'est pourquoi, ne cherche jamais à
savoir pour qui sonne le glas. Il sonne
pour toi.*

Respect, amour, ouverture, dialogue, mais aussi confiance mutuelle, vigilance, solidarité et courage, telles me paraissent être les composantes de la

tolérance dans son sens le plus haut et le plus généreux, celui de l'antique parole : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

Extraits des allocutions d'hommage au Baron Jean Bloch

C'est avec une profonde tristesse que les membres du Consistoire Central Israélite de Belgique rendent hommage à celui qui fut, pendant quatre ans, président de leur institution, une fonction qu'il exerça avec un pur dévouement, une digne intelligence et une droiture exemplaire. Tous ceux qui eurent l'honneur de le côtoyer furent frappés par sa jeunesse d'esprit, par cette intemporalité qui faisait tout le charme des rencontres que l'on avait avec cet homme extraordinaire et nous permet de garder de lui une image toujours vivace. Nous conservons ainsi le souvenir d'un être humain, entier, qui avait grande conscience à remplir les nombreuses et différentes charges qui lui incombaient, qui avec amour et bonté, réconfortait et compatissait à la douleur de ses semblables et qui, enfin, par son rayonnement et son talent

avait pu approcher les plus hautes personnalités de notre pays, mais n'en tirait aucune vanité et en faisait profiter notre Communauté tout entière. C'est au Consistoire Central Israélite de Belgique, plus que dans tout autre domaine, que la perte du Baron Jean Bloch se fera le plus cruellement sentir. Dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il apporta sa précieuse collaboration à la Communauté Israélite de Bruxelles en étant leur délégué auprès du Consistoire, institution dont il devint d'ailleurs président en 1978 à la mort de Paul Philippson. Pendant les quatre années effectives de sa présidence, cette institution, qui veille au fonctionnement du culte, à son enseignement et à toutes autres activités qui puisent leur essence dans ces deux mots synonymes « religion et charité », a profité de sa constante vigi-

lance et de son inlassable dévouement comme représentant du culte dans ses rapports avec le Gouvernement et les autorités, le Baron Jean Bloch rendit au Consistoire les plus grands services. Altijd en overal stond hij rotsvast gereed om in doeltreffendheid en barmhartigheid het beeld van een rechtopstaand en grensoverschrijdend jodendom, niet alleen te symboliseren, maar ook in effectieve daden te verwerkelijken. Met een gedachte uit het joods Talmuedtractaat Pirke Avot, de wijsheid der vaderen, mag gesteld worden dat hij de grootste aller deugden belichaamde, t.w. de goedhartigheid, hij was een echt mens, die kon liefhebben en dat met volle overgave ; iedereen, van klein tot groot, en zoals hij mij ooit zei in zijn soms militair taalgebruik: « De graad is niks, alleen de persoonlijkheid betekent iets ».



Hierbij echoënd wat te lezen staat in de Hebreeuwse Bijbel 1. Samuel 16 :7 « Want G. ziet niet zoals een mens ziet, een mens kijkt naar het uiterlijk maar G. naar het hart ».

Et ce legs d'humanisme nous apparaîtra bientôt pour ce qu'il est, un splendide cadeau que nous aurons le bonheur et la responsabilité de faire vivre jour après jour en honorant sa mémoire. Deze levensweg past wonderjuist bij een poëtisch pareltje te lezen bij Sjlomo ibn Gvirol, de als nachtegaal van vroomheid geprezen joods-Andaloësische dichter uit de 11^e eeuw. Ik citeer « Wie zal in de olam ha-ba'a (in het hiernamaals) door d'Allerhoogste, als eerbare rechtvaardige worden opgenomen ? Hij, die zwarte ellende, gruwel en gramschap rechtopstaand en onversaagd naar glans en licht leidde ».

Dat Ibn Gvirols geestesspreuk onweerlegbaar de gememoreerde omschrijft die wij hier eren in een caleidoscopische mozaïek van emotierijke herinneringen, zwanger van ontroering en nostalgie, van respect en genegeheid, zal niemand zijn ontgaan.

Hij was een facetrijk mens, een fijnbesnaarde geest, en bovenal de emblematische strijder voor vrijheid en vaderland, een zinnebeeld van de onbuigza-

me Belgische weerstand in bange tijden.

Aan zijn weduwe, Mevrouw Bloch, willen wij hierbij onze diepste gevoelens van medeleven verwoorden, wij kunnen uiteraard slechts van buitenaf het verlies aanvoelen dat u treft, ons slechts onvolmaakt met de in-persoonlijke smart, het man-vrouw gebonden leed vereenzelvigen, maar aanvaard, dierbare Mevrouw Bloch, dat zolang wij er zijn, wij die hem hebben geëerd en gekend, hij in ons zal blijven leven als de inspiratiebron, als de joodse traditie benadrukt dat de goddelijke vonk van individuele goedheid en liefde immanent is in ieder van ons. De ware rechtvaardige is op die manier niet alleen een individuele bron van fraterniteit, want zoals Maimonides, de coryfee van de joods-Spaanse middeleeuwen schrijft, in zijn More Nevoechim, zijn Gids voor de Verbijsterden van Geest, ik citeer : "De ware rechtvaardige is ook communautair rayonnant, aangezien zijn medemenselijkheid uitstraalt naar de volledige gemeenschap."

En effet, le vrai Juste, et le Baron Bloch en était un remarquable, est non seulement source individuelle de fraternité mais a également valeur d'exemple

La première rencontre de Sa Majesté le Roi avec Jean Bloch eut lieu en 1963. Jean Bloch élu président général du Cercle Royal Mars et Mercure de 1962 à 1965, accueillit, le 10 avril 1963, S.A.R. le Prince Albert au cours d'un dîner offert en son honneur dans la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Je le cite :

« C'est avec émotion et fierté qu'au nom du Cercle Royal Mars et Mercure, j'accueille respectueusement votre Altesse Royale. Je suis particulièrement fier de pouvoir saluer ce soir en Votre Altesse à la fois l'Officier et le Haut Protecteur de l'expansion économique de la nation ».

La personnalité discrète et modeste du Baron Jean Bloch m'a permis de découvrir au cours du temps son importante position dans le monde associatif, culturel et économique belge, mis à part, bien entendu, les ins-

titations juives où je le côtoyais de par mes fonctions et mes activités.

Après la guerre, Jean Bloch s'implique dans les activités de l'Union Nationale des Evadés de Guerre dont il devient un président très actif, coopérant aux recherches historiques et à la création d'un important fonds social d'aide.

L'Union Nationale des Officiers de Réserve le désigne comme secrétaire général. Il occupera cette position jusqu'en 1952, avant de devenir un président à la fois très actif, visant à jeter les bases d'une coordination inter-alliée et préparer le premier congrès de la Confédération Interalliée des Officiers de Réserve en novembre 1948.

Véritable créateur de cette confédération du C.I.O.R., il en sera d'abord le secrétaire général, puis le vice-président et enfin le président à partir de 1970. Il est remarquable que pendant sa présidence, tous les pays de l'Allian-

ce Atlantique deviendront membres de la C.I.O.R. Son rôle au sein de l'U.N.O.R. et de la C.I.O.R. aura été tellement déterminant qu'il va bénéficier en 2000, au cours d'une grande manifestation d'hommage de la part de la C.I.O.R., d'une véritable « standing ovation ». (Berlin, juillet 2000). Des générations d'officiers de réserve nés après la guerre en Belgique et dans les pays de l'Alliance vont lui exprimer leur infinie reconnaissance pour cette action inlassable visant à un idéal commun de défense et de paix.

Il faut noter également que Jean Bloch a participé à la création et aux activités de diverses Fondations dont la Fondation Pierlot, la Fondation Camille Gutt et la Fondation de la Mémoire Contemporaine, avec le juge Marc Goldberg. Etant moi-même un témoin privilégié, il me sera beaucoup plus aisé de rappeler la participation très importante



**Professeur
Julien Klener
Président du
Consistoire
Central
Israélite de
Belgique**

Suite en page 10 ➔





de Jean Bloch à la vie communautaire juive en Belgique. Membre actif de la Communauté Israélite de Bruxelles,

il représentera cette communauté au sein du Consistoire Central Israélite de Belgique, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Après avoir été pendant plus de trente ans son délégué et le vice-président du Consistoire, il devient président effectif en 1978, succédant à Paul Philippson.

Mais déjà sous sa vice-présidence, puis sous sa présidence de 1978 à 1982, le Consistoire va connaître un nouvel essor : D'abord en ce qui concerne la promotion de l'enseignement religieux dans les écoles officielles: diverses réformes vont permettre à ce réseau d'enseignement d'être considérablement élargi. D'autre part, Jean Bloch présida à la pose en novembre 1977 d'une plaque en bronze dans la Cathédrale Saint Michel. Celle-ci consacre le caractère légendaire du vitrail représentant la soi-disant profanation d'hosties qui avait entraîné la condamnation et l'exécution de Juifs de Bruxelles en 1370. Cette cérémonie s'inscrivait dans le cadre de la politique d'ouverture vis-à-vis des autres religions, pratiquée déjà par Paul Philippson et qui a abouti, sous la présidence de Jean Bloch, à la création d'une Commission des Relations Pluralistes.

C'est dans cette même perspective que le président du Consistoire prend une part active au colloque d'Anvers sur la tolérance du 20 décembre 1979, colloque auquel participaient Monseigneur Danneels, évêque d'Anvers (avant sa nomination comme Primat de Belgique) et le premier pasteur Pieters, président du Synode Protestant de Belgique, ainsi que Monsieur Michiels, président de l'Humanistisch Verbond. La présidence de Jean Bloch fut endeuillée par deux horribles attentats antisémites, le premier contre des enfants à Anvers, le 19 juillet 1980, le second, plus meurtrier encore, perpétré dans la même ville, à la Hoveniersstraat, le 20 octobre 1980. Au cours d'une Assemblée extraordinaire qui eut lieu le 9 décembre 1980, fut créé sous l'impulsion du Consistoire et de Jean Bloch, un Fonds National d'Aide aux victimes de l'attentat d'Anvers du

20 octobre. Etaient directement associés à ce Fonds Monseigneur Danneels, Primat de Belgique, le premier pasteur Pieters et Monseigneur Emilianos, archevêque de l'Eglise Orthodoxe grecque.

Sous la présidence de Jean Bloch, le Consistoire Central Israélite de Belgique s'est signalé par une participation accrue à la vie publique de la nation.

Jean Bloch aura été l'un des initiateurs de l'imposante cérémonie qui eut lieu le 12 octobre 1980 à Bruxelles, à Forest-National, en présence de plusieurs ministres et anciens ministres. Cette cérémonie était destinée à honorer tout particulièrement ceux qui, au risque de leur vie, avaient pu protéger des membres de notre Communauté, ceux qu'on appelle les « Justes parmi les Nations ».

Jean Bloch va aussi présider le Comité d'initiative du Mémorial aux Martyrs Juifs et des stèles commémoratives des résistants. Jean Bloch inaugura ce Mémorial et ces stèles en avril 1970 à Anderlecht.

Nous retrouvons Jean Bloch dans le Comité organisateur de la cérémonie marquant le 100^e anniversaire de l'inauguration de la Grande Synagogue de Bruxelles.

Dans le cadre de la célébration du 150^e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique, Jean Bloch, à la tête du Consistoire, a organisé deux expositions consacrées à 150 ans de judaïsme, l'une à l'Hôtel de Ville de Bruxelles et l'autre à l'Internationaal Cultureel Centrum à Anvers, ceci en décembre 1980 et en janvier 1981. Par ces deux expositions, Jean Bloch aura été ainsi le véritable promoteur de l'actuel Musée Juif de Belgique à Bruxelles qui ouvrira bientôt ses portes près du Sablon et du Joods Museum van Deportatie en Verzet à Malines.

Jean Bloch a réellement dynamisé, sous sa présidence, le Consistoire, créant diverses commissions comme celle des jeunes ménages, la participation des jeunes à la vie communautaire, la Commission administrative, la Commission juridique, la Commission financière, la Commission de conciliation, la Commission d'étude de l'avenir des communautés, la Commission pédagogique, la Commission des Emissions religieuses.

Il faut mentionner également la création du Conseil Académique constitué

de professeurs d'université du pays qui se réunissent à la demande du Consistoire pour étudier les problèmes éthiques concernant le judaïsme.

En 1980, à la suite de l'attentat d'Anvers commis contre des enfants juifs, Jean Bloch prit l'initiative de renforcer en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, la police et la gendarmerie, les dispositifs de sécurité destinés à assurer la protection des lieux communautaires surtout lors de cérémonies et de réunions. Ces mesures n'ont cessé d'être renforcées depuis lors grâce au soutien constant des ministres responsables de l'ordre public.

Enfin, il faut rappeler la transformation de l'ancien Comité de Vigilance en une Conférence Permanente des Organisations Juives de Belgique, véritable table ronde autour de laquelle les représentants des diverses grandes institutions viennent débattre des problèmes vitaux et d'intérêt commun. Cette Conférence Permanente est sollicitée lors de manifestations importantes (50^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la libération des camps, par exemple).

Le rôle essentiel et déterminant joué par le Baron Jean Bloch dans la création de la Centrale d'Œuvres sociales juives, œuvre qu'il aura présidée effectivement de 1966 à 1970, sera évoqué par son président, le Professeur Thomas Gergely, lors des cérémonies du 50^e anniversaire de cette institution en octobre prochain.

Baronne Bloch,

Vous avez été à ses côtés, pendant 60 ans, une compagne, une collaboratrice et une conseillère discrète et efficace. Nous vous associons à cet hommage en rappelant votre parcours personnel d'infirmière combattante dans les Forces alliées durant la Seconde Guerre mondiale. Denise et Jean Bloch ont formé un couple exemplaire, remarquable et indissociable dans cette seconde moitié du XX^e siècle.

Chère Madame,

Nous tenons à vous exprimer avec notre tristesse, toute la gratitude de la communauté juive qui pleure aujourd'hui la disparition soudaine de celui qui aura été non seulement un des véritables piliers du judaïsme belge contemporain, mais également une personnalité remarquable de la citoyenneté belge, exemplaire par son esprit de tolérance, d'ouverture au dia-



logue et préoccupé très vivement par l'émergence de toutes les formes d'extrémisme, de racisme. Il a toujours encouragé toutes les initiatives pour la paix si attendue et si indispensable aujourd'hui. Désireux de m'associer à l'émouvant et chaleureux hommage rendu à celui qui m'a précédé à la présidence du

Une des maximes de nos Sages nous enseigne "Le rempart de la sagesse est le silence".

Mais je ne peux me taire. Comment ne pas évoquer avec une vive émotion, cette chance qui m'a été donnée de connaître, de partager, de vivre avec cet homme exceptionnel que fut le Baron Jean Bloch.

Sa vaste culture, sa rigueur, sa chaleur humaine, ses immenses qualités de cœur et d'intelligence, son verbe magique, redonnaient courage et insufflaient des énergies nouvelles aux plus hésitants.

Son exemple mobilisait. Sa confiance rassurait. Le privilège d'avoir travaillé et collaboré avec lui, constitue le plus beau présent qui ait pu m'être offert.

Jean Bloch a mis ses compétences, son intelligence, sa sensibilité, ses énergies au service de notre pays et au service de son peuple. Il a su avec finesse décrypter et disséquer les problèmes qui se posent à notre société et tenter de leur apporter des solutions adéquates. Homme de grande envergure, démocrate passionné, visionnaire, loyal, jusqu'au dernier jour de sa vie, il s'est donné sans compter à la Belgique et a contribué de façon efficace à son rayonnement.

Malgré les lourdes charges qui pesaient sur lui, Jean Bloch a été l'homme attaché à sa tradition, l'hom-

me attaché à sa Communauté, l'homme attaché à son vécu, l'homme attaché à la mémoire de son peuple. Il n'a jamais fui devant ses responsabilités. Il répondait toujours présent. Jean Bloch était fier d'être juif. Mais il était surtout fier d'être Belge. Dans la tradition juive, on compare souvent l'homme à une bouteille de parfum. La bouteille tombe. Elle se casse. Le parfum se répand. Il n'y a plus désormais ni bouteille ni liquide. Mais, malgré cela, l'odeur continue longtemps à remplir le lieu. Elle continue à se répandre. Ainsi, même si Jean Bloch n'est plus parmi nous physiquement, nous sommes persuadés que les idéaux pour lesquels il a milité, les idées qu'il a avancées, les combats qu'il a menés seront prolongés par ses amis.

Nous sommes certains que son nom restera perpétuellement gravé dans nos cœurs à côté des grands noms de ceux qui ont contribué au rayonnement de la Belgique et du judaïsme belge.

Chère Madame Bloch,

Que puis-je vous dire aujourd'hui ? En ces moments tristes et douloureux ? Rien. La tradition juive compare la mort d'un conjoint au malheur le plus grand qui a frappé le peuple juif durant toute son histoire, à savoir : la destruction du Temple de Jérusalem.

Mais votre consolation, chère Mada-

me, est de savoir que vous lui avez donné 60 ans de bonheur et de joie et que pendant cette période, il a su également vous combler. Votre consolation est de savoir que vous avez été constamment près de lui, que vous lui avez apporté l'aide et le soutien dont il avait besoin.

Je voudrais vous dire, chère Madame, qu'en ce moment triste, la Communauté Israélite de Bruxelles et nous prenons part à votre deuil. Nous partageons votre tristesse et sommes avec vous de tout cœur en ces moments douloureux. La vie doit continuer pour vous. C'est par vous et à travers vous que sa mémoire continuera à se perpétuer. C'est grâce à vous qu'il continuera à vivre dans la mémoire et dans les cœurs. Puisse Dieu vous envoyer sa consolation. Puisse-t-Il accueillir son âme sous ses ailes protectrices et que de là où il se trouve, il prie pour tous ceux et toutes celles qu'il a aimés et chéris ici-bas. Que son souvenir soit béni. Amen Vé Amen.



Professeur
Georges Schnek,
Président hono-
raire du C.C.I.B.

HOMMAGE AU
BARON JEAN BLOCH

Ik heb Jean Bloch pas echt leren kennen op het eind van 1981 bij het oprichten van het "Nationaal Solidariteitsfonds" tengevolge van de bomaanslag in de Hoveniersstraat. Dit fonds wilde hulp verstrekken aan de slachtoffers en 106 gewonnen van deze antisemitische aanslag. Wijlen Baron Bloch had bij deze

gelegenheid Aartsbisschop Danneels en de Heer Pieters, van de Protestantse kerk, uitgenodigd. De banden van deze joods-christelijke Contactgroep werden door deze samenwerking in de lokalen van het Centraal Israëlitisch Consistorie buitengewoon versterkt. Ik heb toen Jean Bloch als een aristocratische,

charismatische figuur erkend, een echte gemeenschapsleider. Later heb ik hem steeds beter leren kennen. Hij was de wijze en strijdlustige en energieke man die aan de basis lag van de stichting van de *Fondation de la Mémoire*. Hij organiseerde talrijke grote manifestaties rond de bevrijding van de kampen en de her-



Grand-Rabbin
Albert Guigui

Suite en page 12 ➤

